

tions et des fabricants ont présenté des mémoires; tous étaient d'accord sur un point: le foyer de l'argent est l'un des facteurs d'inflation.

Le gouvernement, aux prises avec tous ces problèmes, présente maintenant cet important bill de finance. S'efforce-t-il de régler les problèmes qui se posent au Canada? Il le devrait, mais je dois conclure qu'il ne le fait pas, et le Canada s'en passerait facilement si ce n'était du mandat des banques à charte qu'il faut prolonger de dix ans, conformément à la politique en vigueur depuis l'établissement de la Banque du Canada en 1934.

«Le salaire des quatre prochains mois servira à payer les impôts.» Voilà ce qu'annonçait un article paru dans le *Globe and Mail* le 6 septembre dernier. En d'autres termes, les contribuables canadiens travailleront durant les quatre derniers mois de l'année pour acquitter les taxes imposées au bénéfice de la société dans laquelle nous vivons. Le seul point dans cet article qui ne soit pas juste, à mon avis, c'est que dans mon entreprise, je paie tout d'abord les impôts et je dois vivre avec ce qui reste. Dans l'entretien d'une exploitation agricole, d'une maison ou d'un commerce, il faut en premier lieu payer les impôts. Que les contribuables canadiens ne s'y trompent pas, chaque année, nous travaillons les quatre premiers mois pour payer nos impôts afin d'avoir le droit de vivre ensuite au pays pendant les huit autres mois.

Quelles dispositions sont prévues dans le bill pour régler ce problème? Très peu, s'il en est. Aucun effort n'y est fait pour analyser les raisons de l'excès continu des impôts frappant le contribuable canadien, impôts que le gouvernement a multipliés.

L'année dernière, l'inflation sévissait au Canada. Qui en profite vraiment? Si elle est utile à quelqu'un, c'est au ministre des Finances lorsqu'il équilibre ses livres de comptes. C'est une méthode pour équilibrer son budget que je qualifierai poliment de peu honnête. Lorsque le parti conservateur était au pouvoir, il a beaucoup été question des budgets équilibrés par des ressources de Trésorerie. Du moins, leur formule était honnête. Libre au ministre des Finances de ne pas partager mon avis. Si l'on s'était servi de la planche à billets comme l'a fait le gouvernement et suscité l'inflation, les prix auraient monté, mais le gouvernement, en vertu de ses règlements fiscaux, aurait automatiquement reçu beaucoup plus d'argent.

Le gouvernement a emprunté l'argent, de vrais dollars solides, et il rembourse ses emprunts avec des dollars de valeur réduite. Le coût de la vie a augmenté de plus de 6 points l'année dernière, le gouvernement reçoit maintenant \$1.06 pour chaque \$1 qu'il a em-

prunté l'année dernière, mais il rembourse ses emprunts avec des dollars dépréciés.

La seule personne qui ait profité de l'inflation, c'était le ministre des Finances, pas à titre de consommateur, mais lorsqu'il a équilibré ses livres de comptes. Autrement dit, si un gouvernement le voulait, il pourrait dépenser de l'argent à profusion tant qu'il ferait fonctionner la planche à billets, et il équilibrerait ses livres de comptes au détriment du pays. C'est exactement ce qui s'est produit l'an dernier. Le gouvernement aurait pu résoudre ce problème, mais il ne l'a pas fait.

Allons-nous ajourner pour le déjeuner monsieur l'Orateur?

M. le président: A l'ordre, comme il est une heure, la séance est suspendue pendant une heure conformément à l'ordre adopté par la Chambre le vendredi 3 mars.

(La séance est suspendue.)

Reprise de la séance

La séance est reprise à deux heures.

M. Horner (Acadia): Monsieur le président, dans mes remarques d'avant le dîner, j'ai fait observer que la présente mesure, telle qu'on la propose au Parlement, ne redresserait pas les conditions de l'an passé. J'ai dressé la liste de ces conditions. En premier lieu, les prix des biens de consommation ont beaucoup monté; autrement dit, l'inflation a été l'un des problèmes de base du Canada en 1966. Cette inflation a résulté de la piètre administration de la part du ministre des Finances et de son ministère tout entier, ainsi que de l'augmentation rapide de la masse monétaire attribuable à la maladresse du ministre des Finances. En 1966, les taux d'intérêt ont été très élevés; de plus, on a connu l'inflation, ainsi qu'un malaise ouvrier. Le gouvernement a présenté ses prévisions budgétaires pour la prochaine année financière; or ces prévisions indiquent que le gouvernement dépensera 20 p. 100 de plus.

L'accroissement des dépenses gouvernementales est énorme. Je me demande comment cela peut contribuer à améliorer la situation. Le gouverneur de la Banque du Canada a présenté son rapport annuel, où il a sérieusement averti le gouvernement des graves dangers qui menacent la société canadienne. Je me propose de citer quelques-unes de ses mises en garde. Compte tenu de celles-ci, la présente mesure devrait faire plus que renouveler pour une nouvelle période de dix ans les chartes des banques canadiennes. La mesure ne résout pas les problèmes qui assaillent le Canada. Je l'ai dit avant le dîner,